

Avec la République d'Andorre—la première puissance de l'Europe en suivant l'ordre alphabétique—et l'Etat monarchique de Monaco—monarchie à roulettes—la république minuscule de Saint-Marin est un curieux spécimen de gouvernement en miniature.

Deux capitaines—capitaine en premier et capitaine en second—y exercent le pouvoir exécutif.

Ils ont sous leurs ordres, pour maintenir le respect dû à la loi, une troupe composée de quarante soldats.

C'est plus que suffisant dans un pays qui mesure une superficie de cinquante-neuf kilomètres carrés, et qui compte, en tout, sept mille citoyens.

Le chef lieu, à lui tout seul, possède trois mille habitants.

A côté de deux chefs du pouvoir exécutif fonctionne une cour de judicature élue. Le conseil est composé de douze magistrats, dont les deux tiers se renouvellent tous les ans.

Enfin, le pouvoir législatif est exercé par soixante députés élus.

La légation de Paris était vacante depuis trois ans environ, époque de la mort du dernier ministre plénipotentiaire, M. le duc d'Acquaviva, comte d'Avigdor.

PERSONNEL

M. le Dr. Duchesneau est nommé préfet du pénitencier de St. Vincent-de-Paul.

Mgr. Blanchet, archevêque de l'Orégon, dépasse maintenant sa 80^{ème} année. C'est le plus âgé des évêques de l'Eglise catholique dans les Etats-Unis. Mgr. est né à Québec le 5 septembre 1795.

Il est à peu près certain que M. Joseph, magistrat stipendiaire du district de Gaspé, sera transféré à Beauharnois, en remplacement de M. Oumet, le magistrat démissionnaire.

Le Parlement fédéral se réunira le 14 ou le 15 janvier prochain.

M. L. U. Fontaine magistrat stipendiaire du district de Joliette, a transféré sa résidence de l'Assomption à Joliette.

M. Patrick Macquisten, l'inspecteur de la cité, a obtenu un congé de trois mois. Il partira la semaine prochaine pour l'Angleterre.

L'OPINION D'UN ANGLAIS SUR LA FEMME FRANÇAISE

On sait qu'à l'étranger, la légèreté et la frivolité des Français et même des Françaises sont passées depuis longtemps en axiome. Or, voici un Anglais, M. Marshall, qui, après avoir passé 25 ans en France, vient déclarer, avec preuves à l'appui, que dans les soins du ménage, la Française est bien plus entendue, bien plus sérieuse, bien plus économe que la femme anglaise, et la *Gazette* d'Augsbourg, dans son compte-rendu sur le livre de M. Marshall, *French Home Life*, reconnaît qu'il serait fort à désirer qu'il fût traduit en allemand, parce que les femmes d'outre-Rhin, qui passent pour les meilleures ménagères, y apprendraient une quantité de choses des plus utiles pour elles.

Le préjugé général, dit la feuille allemande, est que la cuisine française est l'art de donner du goût à des mets qui n'ont pas de consistance nutritive, que la toilette française n'est que fanfreluche. C'est tout ce qu'il y a de plus faux. Les mets qu'on prépare dans les familles françaises sont plus nourrissants, plus sains que ceux de la cuisine anglaise. La Française s'habille, non seulement avec plus de goût, mais aussi à moins de frais, et d'une façon plus hygiénique que l'Anglaise. Or, dit M. Marshall, la toilette des femmes est devenue, dans ces dernières années, une des grandes questions du temps; elle n'est pas encore devenue un des problèmes sociaux dont s'occupent les gouvernements,

mais elle a acquis une extrême importance. Les hommes ayant renoncé au luxe de la toilette, cherchent aujourd'hui à satisfaire leur vanité et leur goût pour le beau par la toilette exagérée de leurs femmes.

Ce travers existe aussi en Angleterre; les classes inférieures y sont atteintes d'une rage de toilette qui a produit les résultats les plus lamentables. Les Anglaises, n'ayant aucune notion de goût, cherchent à se guider sur les toilettes des grandes dames, ce qui les entraîne à de folles dépenses.

Les Françaises, au contraire, qui ont toutes une aptitude spéciale pour les couleurs et les coupes des vêtements, ne prennent pas modèle sur les toilettes tapageuses, mais elles raisonnent elles-mêmes l'ensemble de leur toilette, et, en y mettant le temps et la réflexion, elles arrivent à s'habiller de façon à paraître charmantes sans trop dépasser les limites du budget du ménage. C'est là l'aune des combinaisons les plus savantes; mais tandis que la femme anglaise gaspille l'argent pour s'attifier plus ou moins ridiculement, la Française finit par se constituer une garde-robe qui réunit toutes les qualités désirables de bon marché, de durée, de simplicité et d'élégance.

SEMAINE POLITIQUE

La session de notre Législature Provinciale s'est ouverte la semaine dernière.

A la première séance, le député de Gaspé, l'hon. M. Fortin, a été élu *speaker* à l'unanimité.

Le lendemain, lecture du discours du Trône. Voici le texte du document officiel :

*Hon. Messieurs du Conseil Législatif ;
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

En vous souhaitant la bienvenue, au moment de votre réunion pour commencer les travaux du troisième parlement de cette province, je vous félicite et je félicite le pays sur la tranquillité et le bon ordre qui ont régné pendant les dernières élections. Cet heureux résultat est dû, sans doute, à la loi passée par vos prédécesseurs durant la dernière session, ainsi qu'aux bonnes dispositions de notre population.

Je regrette que notre province n'ait pu échapper à la crise financière qui se fait sentir si vivement dans toute la Puissance; mais je remercie la Providence de l'abondante récolte qu'Elle nous a donnée, et qui nous permettra d'attendre plus facilement des jours meilleurs.

Les difficultés rencontrées pour la négociation de leurs bons ayant obligé les compagnies de chemins de fer de la *Rive Nord* et de *Mont-réal, Ottawa et Occidental* à renoncer à l'œuvre qu'elles avaient entreprise, j'ai cru que mon gouvernement devait prendre les moyens d'assurer la confection d'un ouvrage d'où dépend la prospérité de notre province, et dans lequel des sommes considérables ont déjà été engagées. Une mesure à cet effet vous sera proposée, et j'espère qu'elle rencontrera votre approbation.

J'ai fait préparer une loi qui, tout en respectant scrupuleusement les droits et privilèges des catholiques et des protestants, changera la direction du département de l'Instruction Publique et en rendra l'administration plus efficace.

Je suis heureux de vous apprendre que le mode nouveau introduit à la dernière session pour faciliter la colonisation de nos terres publiques a été couronné de succès.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée seront mis devant vous. Nonobstant la crise financière, je suis heureux de vous annoncer que les finances de la province sont dans un état satisfaisant.

Honorables Messieurs et Messieurs :

Persuadé que vous apporterez à l'accomplissement de vos importants devoirs le zèle, la sagesse, et le dévouement à notre Très-Gracieuse Souveraine qui ont distingué vos prédécesseurs, je fais des vœux pour que, avec l'aide de la divine Providence, vos travaux procurent à cette province un accroissement de bonheur et de prospérité.

La Cour de Révision a prononcé son jugement dans les élections contestées de Montréal-Centre, Argenteuil et Chambly. Elle a confirmé à l'unanimité, dans ces trois cas, les décisions de la Cour Supérieure.

MM. Cushing et Jodoin perdent leurs droits politiques, tandis que M. Devlin pourra se représenter si le cœur lui en dit.

Rien de bien d'important en Europe. Une dépêche officielle, reçue du général Martinez Campos, rapporte que le dernier corps de carlistes restant dans la Catalogne, au nombre de 680, ont demandé l'amnistie. On assure que la paix est, en conséquence, complètement rétablie dans la province.

Dans la correspondance berlinoise de la *Pall Mall Gazette*, il est affirmé que la Russie n'est pas désireuse d'agir indépendamment des autres cabinets dans l'affaire de l'Herzégovine. Les trois puissances continuent de s'entendre parfaitement.

En France, le duc d'Audiffert Pasquier a été élu président de l'Assemblée au moyen d'une combinaison de la Gauche avec une portion de la Droite. On regarde cet acte comme une démonstration contre les bonapartistes.

A. ACHINTRE.

POESIE

UN BOUQUET DE NOCE

VERS INSCRITS SUR L'ALBUM DE M^{DE} G***

Je contemplais un jour les fleurs toutes fanées
D'un bouquet nuptial—gage d'un jour heureux—
Que l'amour oublia, depuis bien des années.
Loin des regards, au fond d'un vieux tiroir poudreux.

Jadis il eut un jour de fête et d'allégresse.
Dans le temple sonore, aux pieds du saint autel,
Il surprit les serments et les instants d'ivresse,
L'amour auguste et doux de ce jour solennel.

Artistement penché sur deux globes d'ivoire
Et nageant dans la soie aux replis ondoyants,
Il semblait immortel—aimer, prier et croire—
Pures flammes d'écœur, aurore des printemps !

Mais il eut préféré l'aspect de la nature,
Son sourire éternel et ses rayons éléments,
L'étoile dans la nuit, étincelante et pure,
Les oiseaux dans les nids, les parfums dans les champs.

Il eut aimé le sort des feuilles passagères,
Qui voyagent au gré des ondes et des vents,
Qui sous un ciel d'azur pénètrent les mystères
Des bois aux verts arceaux, des lacs aux flots dor-

Il n'a plus ses parfums et sa fraîcheur vermeille,
Du bonheur d'autrefois pâle et dernier lambeau.
Au fond d'un vieux tiroir maintenant il sommeille,
Ainsi qu'une momie au fond de son tombeau.

EDOUARD HUOT.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

IX

(Suite)

—Le plan que nous avons arrêté n'empêchera pas l'exécution de celui que j'ai conçu depuis, reprit madame de Saint-Chamans. Mais les bambous de votre ajoupa ont des oreilles, Maubrac, vous le savez : faites ou faites faire bonne garde à l'entour.

—Ne craignez rien, maîtresse, interrompit Fabulé, j'ai posté quatre nègres en faction. Macandal, cette fois, n'entendra rien de ce que nous dirons.

—Tu es homme de précaution, compère. Allons, vide un peu de cette bouteille dans ton cou, et à la santé de la comtesse !

Fabulé, après avoir fait le signe de la croix avant de boire, selon l'usage perpétué chez la race noire, avala un coup d'eau-de-vie, ration équivalente à un plein bol

—Nous étions convenus, n'est-ce pas, Maubrac, que Fabulé profiterait du tumulte qu'occasionnera l'insurrection des colons contre M. de la Varenne, pour provoquer parmi les esclaves un mouvement à l'aide duquel il se jettera, torche et couteau en main, sur l'habitation. Du Buc, et enlèvera le prisonnier blanc. Vous voyez que je tiens à posséder cet homme, Fabulé; car je vous autorise à ne reculer devant aucun crime pour l'arracher de son cachot et l'emmener à votre camp. Je vous dirai plus tard le sort que je lui réserve.

—Tu as entendu, compère ?

—Parfaitement, maître.

—Mais, reprit Maubrac, si par hasard, en suite des révélations de Macandal, Du Buc avait fait disparaître le prisonnier ? Lucinde ne t'a rien dit à ce sujet.

—Rien; elle ignore sans doute si ces messieurs ont pris un tel parti.

—J'ai prévu ce cas, fit la comtesse; voilà pourquoi j'ai modifié ou complété notre projet primitif. Etes-vous homme, Fabulé, à mener de front deux entreprises, à frapper deux coups à la fois ?

—J'ai deux cents nègres sous mes ordres, répondit Fabulé. J'en puis mettre cent d'un côté, cent de l'autre; moi au milieu, un bras et un œil à droite, l'autre bras et l'autre œil à gauche, et pourvu que les soldats du gouverneur ne m'arrêtent pas en route, je me crois capable de tout oser, de tout entreprendre, de réussir à tout.

—Bravo, compère!—Achevez, comtesse.

—Eh bien! il s'agit d'égaliser la partie entre MM. Du Buc, d'Autanne et moi; il faut que l'enjeu soit le même. Si le prisonnier blanc n'est plus chez M. Du Buc, faisons de notre côté un prisonnier, ce qui nous permettra de traiter ensuite de pair. Pouvez-vous donc, Fabulé, enlever mademoiselle d'Autanne, et me la garder avec tous les respects qui conviennent à une femme de sa condition? Ce sera un otage précieux. Je la rendrai à M. Du Buc en échange de Dubost. Expliquez tout cela d'une manière précise à Fabulé, mon cher Maubrac

—J'ai bien compris, maîtresse, soyez tranquille.

—Il me semble même, fit Maubrac, qu'il serait plus simple et plus sûr d'enlever mademoiselle Antillia et de fouiller en même temps la case de M. Du Buc; vous en serez quitte pour rendre votre prisonnière si nous trouvons l'homme que nous cherchons.

—A merveille. Vous suivrez exactement ces instructions, Fabulé.

—Vos ordres seront exécutés fidèlement, maîtresse.

—Si vous vous faisiez aider par Lucinde pour cet enlèvement? quelques indications de sa part en faciliteraient peut-être l'accomplissement.

Fabulé secoua la tête en signe de refus.

—Non, non, dit-il, cette fille a trop aimé ses maîtres. Si un excès de remords la prenait, nous serions perdus. J'ai plus de confiance en moi seul qu'en personne.

—Faites comme vous l'entendrez. Je me charge de votre absolution, Fabulé, après cette campagne.

—Merci, maîtresse.

Fabulé siffla alors les quatre nègres qui composaient son escorte: ils se présentèrent à la porte de l'ajoupa.

—Regardez bien cette dame, leur dit-il: c'est le bon Dieu qui l'a envoyée dans ce pays pour le bonheur des nègres. Si jamais elle a besoin de vous et que je ne sois pas là pour vous commander, faites tout ce qu'elle vous dira; obéissez-lui comme à moi-même. Quant à celui-là, ajouta Fabulé en désignant Maubrac, vous savez qu'il est depuis longtemps notre compère.

Les quatre nègres, imitant leur chef, se prosternèrent à genoux devant madame de Saint-Chamans.

Quand ils furent partis:

—Te voilà général en chef des *maroons*, ma chère Claudine, fit Maubrac; cela peut servir, on ne sait ce qui arrive...

Madame de Saint-Chamans quitta l'ajoupa de Maubrac avant le jour. Elle retrouva à moitié chemin, sa chaise à porteurs attelée de quatre nègres, qui la ramenèrent à Saint-Pierre.

L'agitation soulevée par les amis de Maubrac avait fait de rapides progrès parmi les gens de leur espèce. Ils n'avaient pas manqué de rencontrer de vives sympathies chez les mécontents et les turbulents qui foisonnaient en ce temps-là à la Martinique. On ne parlait de rien moins que d'une prise d'armes, et le nom de du Parquet de Clermont, comme chef de cette petite révolution, fut mis habilement en circulation, selon les ordres laissés par Maubrac à deux ou trois de ses amis les plus sûrs.

Clermont, épouvanté de cette manifestation qui venait troubler sa vie calme et exempte d'ambition, s'était enfermé dans sa maison, bien résolu à ne point se montrer. Quant aux colons, si décidés qu'ils fussent à défendre leur indépendance outragée, ils se défèrent de cet excès de zèle de la part d'un tas d'aventuriers à qui la sainteté de leur cause était étrangère. Parfaitement rassurés sur les sentiments et sur l'inertie de Clermont, ils songèrent tout d'abord à réduire au silence les amis de Maubrac et à se débarrasser d'eux.

Mais la Varenne avait été informé du mouvement insurrectionnel; déjà sur ses gardes, il se mit en marche pour le Pré-